

COMMISSION  
DES  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 27 janvier 1972  
BO/ab

432

LIBRARY

Note BIO (COM (72) 20 aux Bureaux nationaux  
C.C. aux membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux D.G. I et X.

Objet : réunion de la Commission

La Commission, dans sa réunion d'hier, a délibéré sur plusieurs dossiers importants.

1) Négociations commerciales avec les Etats-Unis

La Commission a approuvé un rapport pour le Conseil sur les négociations engagées avec les Etats-Unis, et qui ont fait l'objet de deux rencontres à Bruxelles entre la Commission et une délégation américaine, les 21-22 décembre 1971 et le 14 février 1972. La Commission a pu constater les efforts réciproques des deux délégations dans le même esprit de compréhension en vue de conclure ces négociations, de façon mutuellement satisfaisante. Ainsi le rapport a-t-il pour objet d'exposer au Conseil l'état de la négociation sur des points et aspects qu'elle comporte. La Commission présentera oralement au Conseil, lundi prochain, des propositions concrètes pour réaliser un accord global final. Ceci dit, je ne peux pas vous dire si la Commission a l'intention de demander un élargissement du mandat ou bien d'approfondir avec le Conseil certains aspects de l'ancien mandat.

2) questions politiques institutionnelles

La Commission a entendu un rapport du Président sur les grandes lignes de l'intervention qu'il allait faire aujourd'hui devant la commission politique du Parlement européen. A remarquer dans ce rapport le calendrier que la Commission se propose de tenir au sujet des propositions qu'elle s'est engagée à présenter sur le renforcement des pouvoirs du Parlement européen, à l'occasion de l'approbation finale du règlement financier en 1969. Le comité présidé par le Doyen Vedel est en train de progresser activement dans ses travaux, et un rapport intérimaire sera déjà présenté à la Commission, avant la fin du mois de février, ce qui permettra à la Commission d'en délibérer au courant du mois de mars. Avant la fin du mois de mars, la Commission recevra le rapport définitif et le Président pense qu'il sera possible d'envoyer au Conseil et au Parlement les propositions de la Commission pour que le Parlement puisse en délibérer pendant sa session de juin ou de juillet. Ces travaux de la Commission se recoupent avec ceux de la préparation du Sommet, car il est dans l'intention de la Commission de présenter des propositions au Sommet pour la réforme des institutions. Je vous donnerai dans la journée ou demain matin un résumé des propos tenus par le Président Malfatti, aujourd'hui, devant la commission politique.

3) Prix agricoles

La discussion sur les prix agricoles en deuxième lecture a dominé la séance de la Commission d'hier. Aucune décision finale n'a été prise et la Commission se prononcera définitivement le 3 février prochain. Mais la

.../...

discussions d'hier a permis une confrontation approfondie entre différentes thèses en présence, notamment au sujet des propositions présentées par M. Spinelli, qui préconise un système mixte des prix uniques de compensation pour le revenu, pour éviter une hausse des prix des produits végétaux. Les propositions de M. Spinelli n'ont pas paru recueillir le consentement de la majorité des membres de la Commission. En revanche, certaines orientations se sont dégagées, qui confirment la doctrine de la Commission d'une corrélation directe entre la politique des prix et celle des structures. La politique des structures est destinée à être prioritaire dans les prochaines années, mais des aménagements du niveau des prix pour tous les produits sont inévitables, étant donné l'augmentation des coûts à la production dans l'agriculture. En outre, la Commission estime qu'il faut encourager la production animale, et cela est exprimé par la modulation des prix qu'elle propose. Enfin, à l'intérieur de la grille des prix, des céréales, une tendance s'est dégagée afin qu'on puisse s'acheminer vers une égalisation des prix des céréales fourragères, seigle, orge, maïs.

Les discussions à ce sujet en Commission ayant eu des échos dans la presse, notamment dans la presse allemande et italienne, j'ai bien précisé aujourd'hui qu'il me paraissait normal que des confrontations d'opinions différentes puissent se dégager lors de discussions au sein de la Commission avant que des décisions soient prises. A ce sujet, j'ai donné des directives afin d'éviter une dramatisation d'épisodes qui ont été exagérés.

4) Ordre du jour du Conseil du 31 janvier - 1er février.

Dans l'ordre du jour de lundi et mardi prochain, figure, outre un point relatif aux négociations commerciales entre la CEE et les Etats-Unis, celui concernant les négociations avec les Etats membres et associés de l'AELE non candidats à l'adhésion. Ensuite, le Conseil entendra un exposé de M. Barre sur la communication de la Commission au Conseil sur l'organisation des relations monétaires et financières au sein de la Communauté. A ce propos, le Coreper ne semble pas enclin à accepter la proposition de la Commission qu'un Conseil ad hoc se tienne le 17 février prochain. Fort probablement, cette question sera discutée au Conseil du 28/29 février en séance spéciale des ministres des finances. Parmi les autres points, je vous signale la proposition de directive du Conseil concernant le rapprochement des législations sur l'assurance de la responsabilité civile automobile, ainsi qu'une déclaration de la délégation belge au sujet de la prochaine session de la CNUCED (Santiago du Chili, avril - mai 1972). A ce propos, il a été décidé que le Président et M. Deniau se rendent à Santiago pour l'ouverture de la conférence.

Prochaine réunion de la Commission : lundi 31 janvier, le matin en préparation du Conseil.

Amitiés

B. OLIVIERI

